



**Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie**  
8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON  
BP 2357 98846 NOUMÉA CEDEX  
Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)  
Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

## **Communiqué de presse**

### **Tarif de l'électricité : quand les communes en profitent**

Les factures d'électricité des ménages de l'ensemble du pays comportent une part significative qui alimente les budgets communaux, non seulement par la taxe communale, mais aussi par des redevances versées par EEC et Enercal aux communes.

Dans un contexte où les ménages supportent déjà une discrimination tarifaire en faveur des entreprises, cette ponction est illégale, opaque, égoïste et inflationniste et s'apparente à une imposition de la consommation d'électricité.

Si nous ne nions pas les difficultés financières des communes et la nécessité pour elles de trouver des ressources financières, le cadre dans lequel ces ressources sont prélevées doit être légal, transparent et consenti.

Ce n'est pas le cas.

**Pour le Conseil d'Administration**  
**la vice-présidente, Françoise Kerjouan**  
**CONTACT PRESSE : 28 51 20 / 75 13 24**  
**Nouméa, le 20 avril 2021**

*Le contexte et l'historique de l'affaire, qui est loin d'être close, ainsi que les jugements de première instance et les ordonnances de désistement, sont disponibles sur notre site internet <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>.*